



Université François Rabelais Tours
MASTER Sciences de l'Homme et de la Société

MENTION *Sciences Sociales : Villes et territoires*

Université François-Rabelais : UFR Arts et Sciences humaines (département de sociologie-anthropologie), UFR Droit, Economie et Sciences Sociales (département de géographie), Ecole Polytechnique (département aménagement), MSH «Villes et territoires», UMR 6173 CITERES (Equipe Monde Arabe et Méditerranée, Equipe Ingénierie du Projet d'Aménagement – Paysages environnement, Equipe Construction politique et sociale des territoires, UMS 1835 - Villes et territoires. **Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes**, Laboratoire Langages, Actions Urbaines, Altérités

Information : Maison des Sciences de l'Homme Villes et Territoires, 33 allée Ferdinand de Lesseps, 37204 - Tours - Téléphone : 02 47 36 15 34 - Serge.thibault@univ-tours.fr ou damien.reumaux@univ-tours.fr

Master SHS, mention Sciences sociales, villes et territoires

Université François-Rabelais : UFR Arts et Sciences humaines (**département de sociologie-anthropologie**), UFR Droit, Economie et Sciences Sociales (**département de géographie**), Ecole Polytechnique (**département aménagement**), MSH «Villes et territoires», UMR 6173 CITERES (**Equipe Monde Arabe et Méditerranée, Equipe Ingénierie du Projet d'Aménagement – Paysages environnement, Equipe Construction politique et sociale des territoires**, UMS 1835 - **Villes et territoires**). Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes, Laboratoire Langages, Actions Urbaines, Altérités

La mention *Sciences sociales, villes et territoires* du Master Sciences de l'Homme et de la Société, proposée dans le cadre du contrat quadriennal 2008-2011, procède d'une évolution de celle qui fut ouverte en 2004. Cette évolution conduit à renforcer la cohérence de cette mention par une présentation plus simple de son offre de formation, mieux définie avec deux spécialités dont les finalités sont plus explicites.

Alors que la spécialité **Les échelles du projet territorial et architectural** a une orientation recherche, en seconde année, la spécialité **Espaces, sociétés, action publique** offre trois options, professionnalisante pour Evaluation des politiques publiques, recherche pour les deux autres. Visant à mieux intégrer la première à la seconde année, cette dernière est ouverte aux étudiants ayant suivi l'un de ses trois M1, quelle que soit la spécialité demandée. La spécialité Les échelles du projet territorial et architectural est ouverte aux étudiants ayant obtenu un M1 architecture (hors mention).

Master SHS mention Sciences sociales villes et territoires

Resp. Serge Thibault

première année

seconde année

Spécialité Espaces, sociétés, action publique

M1 Sociologie -anthropologie

Resp. Nathalie Bonini

M1 Géographie

Resp. Eric Blin

M2 Espaces, sociétés, action publique

Resp. Isabelle Bianquis

Option Evaluation des politiques publiques

Resp. Alain Thalineau

Option Construction politique et sociale des territoires

Resp. Patrice Melé

Option Monde arabe, espaces, sociétés et villes

Resp. Anna Madoeuf

Spécialité Les échelles du projet territorial et architectural

M1 Aménagement

Resp. Didier Boutet

M1 Architecture (hors mention)

M2 Les échelles du projet territorial et architectural

Resp. Jean Paul Carrière

La mention *Sciences sociales, villes et territoires* du Master Sciences de l'Homme et de la Société, proposée dans le cadre du contrat quadriennal 2008-2011, procède d'une évolution de celle qui fut ouverte en 2004. Cette évolution conduit à renforcer la cohérence de cette mention par une présentation plus simple de son offre de formation, mieux définie avec deux spécialités dont les finalités sont plus explicites.

La première, intitulée *Espaces, sociétés, action publique* est issue de la refonte, dans un souci de plus grande intégration interdisciplinaire et d'intégration entre finalité recherche et professionnelle, des spécialités « géographie », « sociologie-anthropologie » et « Monde arabe » de la mention « Sciences Sociales : Villes et territoires », qui ont fonctionné pendant la période 2004-2007. L'objectif de cette spécialité est de former aux métiers contribuant à la gestion et au développement des dynamiques sociales, spatiales et territoriales contemporaines. Cette spécialité présente deux spécificités : d'une part, le couplage entre formation à la recherche et formation professionnelle dans le domaine de l'analyse et l'évaluation des impacts de l'action publique et d'autre part de permettre aux étudiants qui le souhaitent une spécialisation sur l'aire géographique et culturelle que représente le Monde arabe.

La seconde, intitulée *Les échelles du projet territorial et architectural* est fondée sur l'association des sciences de l'aménagement, de l'architecture et de l'environnement. Elle est issue de l'évolution de l'UMR 6173 CITERES avec la création d'une équipe multidisciplinaire dont le thème central de recherche porte sur l'ingénierie du projet d'aménagement et l'environnement. La spécialité proposée traduit la volonté de développer la formation à la recherche à toutes échelles spatiales, depuis le projet architectural jusqu'au projet d'aménagement territorial.. Présentée par des enseignants-chercheurs qui pour leur grande majorité appartiennent à des formations professionnalisantes, à savoir la formation d'ingénieurs en Génie de l'Aménagement (Polytech'Tour), et l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes, etc., cette nouvelle spécialité présente une finalité de formation à et par la recherche affirmée, considérant la nécessité, reconnue y compris par les milieux professionnels de développer cette dimension dans l'ensemble des missions et métiers relatifs à la conception de l'espace habité.

Proposée par l'Université François-Rabelais et sa MSH Villes et territoires, la mention dans son ensemble associe soixante dix enseignants-chercheurs et chercheurs. Elle a été conçue à partir des compétences en matière de formation et de recherche, offertes par :

- trois départements de l'université de Tours, ceux d'aménagement, de géographie, de sociologie et anthropologie, et l'Ecole d'architecture de Nantes
- l'UMR 6173 CITERES avec le soutien de l'UMS 1835 de la MSH Villes et territoires, MSH qui porte l'un des domaines de compétence en matière de recherche de l'Université de Tours
- Le Laboratoire Langages, Actions Urbaines, Altérités de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes avec lesquels la MSH entretient depuis plusieurs années de nombreuses relations.

Avec ce potentiel et les cinq disciplines scientifiques engagées (aménagement, anthropologie, architecture, géographie, sociologie), la mention *Sciences sociales, villes et territoires* permet d'offrir aux étudiants une formation sur un domaine bien identifié, associant approches disciplinaires, multidisciplinaires et thématiques.

Tout en étant ouvertes l'une vers l'autre, les deux spécialités recouvrent deux grandes orientations des sciences sociales de l'espace. La première met l'accent sur la dimension sociale et politique des espaces habités. La seconde met plus l'accent sur la dimension construite et paysagère des espaces habités. De plus, la première favorise le couplage entre l'orientation professionnalisante et l'orientation recherche, alors que la seconde affirme son orientation recherche.

Afin de mieux intégrer la première et la seconde année, la spécialité *Espaces, sociétés, action publique* propose en première année, deux ensembles de formation à dominante disciplinaire,

- ❑ M1 Géographie
- ❑ M1 Sociologie et anthropologie

De même, la spécialité *Les échelles du projet territorial et architectural* propose un seul ensemble de formation, sa seconde année étant ouverte aux étudiants ayant suivi un M1 d'architecture.

- ❑ M1 Aménagement
- ❑ *M1 Architecture (hors mention)*

La seconde année de la mention est accessible aux étudiants ayant suivi l'un de ses M1. Alors que la spécialité *Les échelles du projet territorial et architectural* ne présente pas d'option en raison de sa seule orientation recherche, la spécialité *Sociétés Espaces, action publique* présente trois options intégrées, la première ayant une orientation plus professionnalisante, les deux autres une orientation recherche plus marquée,

- ❑ Evaluation des politiques publiques
- ❑ Construction sociales et politiques des territoires
- ❑ Monde arabe : espaces, sociétés et villes

II - PRESENTATION D'UNE MENTION DU MASTER	5
A - Fiche d'identité	5
B. Objectifs de la mention et contexte	6
1. Objectifs pédagogiques	7
2. Compétences à acquérir	7
3. Débouchés professionnels	8
4. Contexte régional, national et international	9
C. Présentation générale de la mention	10
1. Organisation de la mention	10
11. Première année	10
12. Seconde année	13
2. Récapitulatif volume horaire enseigné et étudiant	18
3. Spécialités et disciplines.....	19
D. Equipe pédagogique de la mention et jury (*).....	20
E. Bilan.....	21
1. Flux d'étudiants.....	21
2. Organisation	21

B. Objectifs de la mention et contexte

L'ampleur des phénomènes contemporains d'urbanisation, de modification des échelles spatiales et économiques, le bouleversement des structures sociales, ont contribué à profondément modifier les repères classiques qui permettaient de définir la ville, les espaces et territoires régionaux et nationaux, le rapport à l'espace des groupes sociaux, etc. La question urbaine, la transformation plus ou moins radicale des espaces et territoires, le développement durable, les problèmes sociaux, sont des questions qui posent à la formation et à la recherche en sciences humaines et sociales tout particulièrement, des défis de connaissance et de transfert des savoirs.

Depuis quelques décennies, les métiers qui se rapportent aux relations entre espaces et sociétés, ont profondément évolué. Deux principaux facteurs ont élargi leur palette ; la question sociale est devenue de plus en plus centrale et le caractère complexe des organisations urbaines et territoriales nécessite un élargissement des connaissances et le croisement des champs de compétence. Avec ses ressources et son savoir-faire, l'Université de Tours entend poursuivre et amplifier son implication dans la formation aux métiers de la ville et des territoires, son implication dans la recherche et la formation à la recherche urbaine et territoriale. Cette implication s'organise principalement à partir de deux types de formations. L'un, à caractère très professionnalisant, est porté par le département aménagement de l'Ecole Polytechnique de l'Université de Tours. Ce département forme à l'ingénierie du projet d'aménagement, tant urbain que territorial, avec un enseignement basé sur les sciences de l'environnement, les sciences du construit, les sciences du projet, etc.¹. L'autre est porté par le Master SHS avec sa mention « Sciences sociales, villes, et territoires ». Cette dernière vise à former, tant au niveau du master lui-même que par le doctorat auxquels il ouvre, des professionnels et chercheurs ayant une solide culture disciplinaire et multidisciplinaire dans le domaine des sciences sociales de l'espace.

Les compétences de l'Université de Tours en matière de recherche et de formation permettent à la mention *Sciences sociales villes et territoires* du Master SHS, d'offrir aux étudiants une formation thématique bien identifiée, couplant un approfondissement disciplinaire et une approche multidisciplinaire.

Cette mention, par sa voie professionnalisante vise à former les professionnels qui pourront s'insérer dans des équipes publiques et privées ayant en charge la définition, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques, comme celles liées à la politique de la ville, celles liés au renouvellement urbain et territorial. Par sa voie recherche, elle vise également à former les jeunes chercheurs qui auront en charge le développement de la recherche aussi bien publique que privée en matière d'organisation et de gestion des espaces habités, et la production de connaissances portant sur leurs évolutions et leurs transformations.

L'enseignement de cette mention est fondé sur les sciences sociales qui traitent de l'espace, des sociétés urbaines et de leurs transformations. Il a été conçu à partir du couplage toujours délicat à mettre en œuvre et maintenir, d'un enseignement disciplinaire et d'un enseignement multidisciplinaire. Le choix de ce couplage répond à la volonté de former des personnes ayant une compétence scientifique disciplinaire affirmée, toujours nécessaire dans le traitement des problèmes même complexes, et une compétence sur des domaines ou thématiques spécifiques, traités dans leur dimension multidisciplinaire.

¹ Département aménagement de Polytech'Tours qui forme en trois années des ingénieurs en Génie de l'aménagement.

1. Objectifs pédagogiques

La mention Sciences sociales *villes et territoires* permet de poursuivre le renforcement des liens entre formation et recherche sur le thème de la ville et des territoires, engagé à partir de 1989 avec la création du pôle de compétences « Maison des Sciences de la Ville », devenu MSH thématique en 2000.

Les objectifs pédagogiques sont de trois ordres :

□ Acquisition de connaissances fondamentales et thématiques.

Pour ce faire, il est offert aux étudiants une formation qui couple connaissances disciplinaires et multidisciplinaires du domaine des sciences de l'espace et des sociétés. Ce couplage est assuré à partir des filières, départements et laboratoires de recherche associés à la formation. Il est mis en œuvre par une offre de formation qui en seconde année est plus thématique que disciplinaire, avec tout au long de la formation l'obligation de choisir des éléments d'enseignements dans les disciplines et thématiques voisines.

□ Compétences à traiter des problèmes méthodologiques.

Cet objectif vise à doter les étudiants d'une compétence méthodologique leur permettant de formaliser les problématiques auxquelles ils devront répondre, tant pour la poursuite de la formation en formation doctorale que leur activité en milieu professionnel. Pour ce faire, cette mention met l'accent sur le travail en séminaire, tant en première année qu'au cours de la seconde, au sein desquelles sont traités ces problèmes méthodologiques.

□ Professionnalisation.

Les stages de longue durée, qu'ils soient en entreprises, en bureaux d'études, en collectivités, au sein d'organismes parapublics, etc., en laboratoires de recherche, sont destinés à professionnaliser les étudiants, en vue d'une insertion directe en milieu professionnel ou pour approfondir une formation à la recherche et par la recherche.

2. Compétences à acquérir

Alors que les deux premiers semestres, communs aux deux spécialités de la mention, sont consacrés à l'acquisition de connaissances de base du domaine des sciences de l'espace et des sociétés, et à un premier exercice de longue durée visant à former à la définition et la résolution de problèmes méthodologiques, les compétences plus spécifiques sont enseignées par chacune des deux spécialités, certes distinctes mais restant ouvertes l'une à l'autre en seconde année.

21. Spécialité Espaces, sociétés, action publique

Mettant l'accent sur la dimension sociale et politique des espaces habités, cette spécialité offre en seconde année trois options.

□ Option « Evaluation des politiques publiques »

Depuis une quinzaine d'années, l'évaluation fait partie intégrante des politiques publiques, en particulier dans le domaine des politiques sociales et de l'environnement. La transformation dans la manière de concevoir les politiques publiques dans leur mise en œuvre a conduit les pouvoirs publics (Etat, collectivités territoriales, Europe...) à inscrire l'évaluation au sein même des politiques publiques contemporaines. Mais La culture en matière d'évaluation est somme toute assez peu répandue en France, tant dans la formation des personnels administratifs et politiques que chez les praticiens (experts, consultants, chercheurs...). Les objectifs visés par cette option concernent la maîtrise des questions relatives à la conduite de travaux d'évaluation des politiques publiques et à la mise en œuvre d'une démarche raisonnée d'évaluation dans ses différentes dimensions et en particulier sur le plan

méthodologique, et la capacité à intégrer ce mode de connaissance dans la mise en œuvre des politiques publiques.

En seconde année, cette option se conclut par un stage obligatoire en milieu professionnel.

❑ **Option « Construction politique et sociale des territoires »**

Cette option traite plus spécifiquement de la construction des territoires, considérant que celle-ci résulte du jeu des multiples interactions entre les individus, les groupes sociaux, les politiques publiques et l'espace lui-même. C'est donc la capacité à comprendre et rendre intelligible ces processus qui est visée, tout comme une compétence méthodologique à la conception de ces processus.

En seconde année, cette option se conclut par un stage obligatoire en laboratoire de recherche

❑ **Option « Monde arabe : espaces, sociétés et villes »**

Avec cette option, les compétences à acquérir sont celles permettant d'appréhender les problèmes posés par l'urbanisation, son rapport aux sociétés, l'organisation et le développement des territoires. Ce parcours qui s'adresse aux étudiants des pays du monde arabe comme à des étudiants européens, conduit tout particulièrement à acquérir des compétences multidisciplinaires.

En seconde année, cette option se conclut par un stage obligatoire en laboratoire de recherche

21. Spécialité Les échelles du projet territorial et architectural

Cette spécialité met l'accent sur le projet comme processus organisationnel permettant le ménagement et l'aménagement des espaces habités, à différentes échelles, du lieu de résidence aux espaces de référence les plus vastes. Elle aborde la question de la production architecturale et urbaine. Elle vise à objectiver les pratiques professionnelles (architectes, urbanistes, aménageurs, consultants dans le domaine du projet urbain, de l'ingénierie territoriale...). Elle donne une place particulière à la connaissance de notre environnement construit et naturel, aujourd'hui au centre des préoccupations en matière de développement et d'organisation des espaces habités. Les compétences à acquérir portent donc sur le projet, son organisation, ses outils, et la connaissance de notre environnement, construit et naturel.

En seconde année, cette spécialité se conclut par un stage obligatoire en laboratoire de recherche

3. Débouchés professionnels

La mention, par son option professionnalisante vise à former des professionnels qui seront à même d'organiser, aider à gérer et de s'insérer dans des équipes tant publiques que privées ayant en charge la définition des politiques publiques dans différents domaines allant de l'organisation des espaces et territoires à la définition de politiques plus sectorielles, comme celle de l'habitat, de la sauvegarde et la protection du patrimoine, de la mise en œuvre des politiques sociales et de la ville, ainsi que des équipes ayant en charge la mise en œuvre de ces politiques et leur suivi.

Elle vise également à former les jeunes chercheurs qui auront en charge le développement de la recherche tant publique que privée en matière d'organisation et de gestion des espaces habités, en matière de construction des connaissances portant sur leurs évolutions et transformations².

Globalement, les secteurs d'emploi des diplômés de cette mention du master pourront être :

- ❑ les collectivités locales,
- ❑ les administrations publiques, nationales, locales,

² Cette formation à la recherche s'appuie tout particulièrement sur l'infrastructure scientifique et technique offerte par la MSH et ses unités de recherche.

- ❑ les organismes concernés par l'élaboration et l'évaluation des politiques publiques, dans des domaines variés, culture, tourisme, politique de la ville, aménagement urbain, développement local, aménagement du territoire, etc.,
- ❑ Tout organisme privé et public dont les activités nécessitent une connaissance générale de la ville, des territoires, de la gestion des organisations, etc.,
- ❑ Les entreprises intervenant dans la conception et la gestion urbaine et territoriale, la conception et la gestion de l'information et de la communication au sein des organismes,
- ❑ Les établissements d'enseignement supérieur et d'enseignement professionnel
- ❑ Les organismes de recherche fondamentale ou appliquée, publics ou privés,
- ❑ Etc.

4. Contexte régional, national et international

Au niveau régional et plus largement au niveau des universités du centre-ouest, cette offre de formation avec ses porteurs (Laboratoires, Départements, MSH) est unique par l'orientation, la diversité, les champs recouverts et leur potentiel d'enseignants-chercheurs. Au niveau national, l'Université de Tours fait partie des quelques sites français (Paris, Aix-Marseille, Lyon, etc.) reconnus par leur compétence en matière de formation aux métiers de la ville et de la gestion territoriale. Cependant, celui de Tours est le seul à s'appuyer directement sur une MSH dont la thématique est elle-même unique au sein du réseau des MSH.

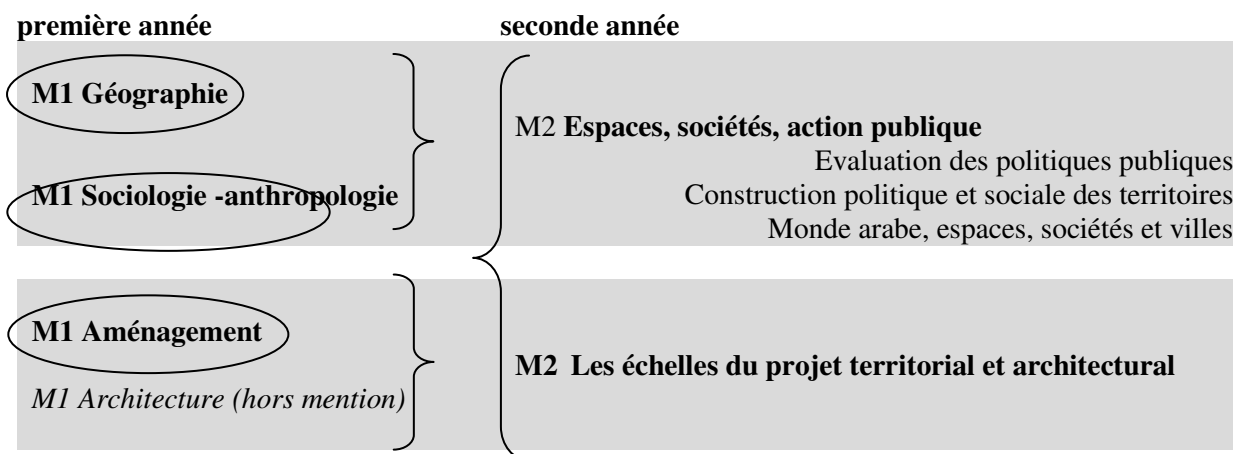
Son option Monde arabe : espaces, sociétés et villes, est tout particulièrement singulière au niveau régional, voire national avec l'orientation pédagogique qu'elle présente, associant la géographie, la sociologie, l'anthropologie et secondairement, l'urbanisme et l'architecture à l'étude des espaces habités du monde arabe, dans leurs multiples et complexes relations avec les espaces méditerranéens.

La mention vise à être plus encore fortement attractive au niveau international que l'offre actuelle de formation. Elle vise également à favoriser le développement des échanges internationaux entre universités et lieux de formation à la recherche. Ces échanges existent depuis de nombreuses années dans la plupart des formations qui ont servi de base à la constitution de cette mention. La dimension internationale est depuis plusieurs années tout particulièrement développée avec la filière Monde arabe.

C. Présentation générale de la mention

1. Organisation de la mention

Elle est composée de deux spécialités, **Espaces, sociétés, action politiques**, pour l'une, **Les échelles du projet territorial et architectural** pour l'autre. Ces deux spécialités ont été conçues pour une meilleure intégration de la première à la seconde année, tout en maintenant une possibilité d'accès à la seconde année aux étudiants ayant suivi l'un des trois M1 de la mention, ainsi qu'aux étudiants ayant suivi un M1 architecture (hors mention). En seconde année, la spécialité Espaces, sociétés, action politiques offre trois options.



La seconde année du master est accessible aux étudiants ayant validé un master première année d'architecture.

11. Première année

Elle est constituée de trois ensembles de formation correspondant aux trois grands domaines disciplinaires liés à cette mention, aménagement, géographie, sociologie et anthropologie. Ces trois ensembles ont la même structure de formation ainsi que les mêmes volumes horaires enseignés :

M1 aménagement, géographie, sociologie-anthropologie : 300h. Cours et TD, dont 24h. de tronc commun et deux éléments optionnels de 24h., un travail d'initiation à la recherche correspondant à environ 600h. de travail étudiant

Le contenu de chacun de ces ensembles correspond à un projet pédagogique qui s'appuie sur l'acquisition de connaissances disciplinaires mais également issues d'autres disciplines et qui constituent le vaste champ des sciences de la ville et des territoires. Cette acquisition de connaissances est complétée par un premier travail personnel de longue durée. Il porte sur une initiation à la recherche visant à former les étudiants à la construction d'un problème de recherche et la constitution des premiers outils d'ordre méthodologique. Ce travail de recherche peut contribuer à appréhender, formaliser et traiter une question problématique, liée à l'un des domaines professionnels du vaste champ des métiers liés à la ville et aux espaces habités. Les orientations proposées pour ce travail personnel sont directement liées à la formation offerte en seconde année du master.

Avec cette offre de formation, composée de trois M1 à dominante disciplinaire qui ont la même structure, seuls diffèrent les contenus de formation des unités 1 et 6. Les relations entre ces trois M1 sont établis à partir d'un tronc commun et de deux unités optionnelles. De plus les étudiants qui le souhaitent, peuvent choisir pour chacune des unités UE1, UE6 et UE7, un élément pédagogique spécifique dont l'ensemble constitue le parcours « monde arabe » de la première partie du master.

Semestre / UE	Coef	ECTS	Estimation de la charge de travail de l'étudiant	Eléments pédagogiques	CM	TD	TP	Durée Totale/Etudiant	Equivalent nb. de semaines
1^{er} Semestre (S7)					D*	D	D		
UE1 – Fondamentaux de la spécialité (1)	4	12	96		72	24		192	5
UE2 – Tronc commun	1	3	24	Le fait territorial et urbain	24			48	2
UE3 – Langues	1	3	24	Anglais ou autre langue		24		48	1
UE4 Optionnel	1	3	24	Elément libre	24			48	1
UE5 - Pratique et méthodologie de la recherche (1)	3	9	206	Séminaire Méthodologie de la recherche (1)		6		212	6
<i>Total 1^{er} Semestre</i>	<i>10</i>	<i>30</i>	<i>374</i>		<i>120</i>	<i>54</i>		<i>548</i>	<i>15</i>
2^{ème} Semestre (S8)									0
UE 6 – Fondamentaux de la spécialité(2)	3	9	72		48	24		144	4
UE7 Complément multidisciplinaire	1	3	24	Elément libre	24			48	1
UE8 - Langues	1	3	24	Anglais ou autre langue		24		48	1
UE9 - Pratique et méthodologie de la recherche (1)	5	15	406	Séminaire Méthodologie de la recherche (2)		6		412	12
<i>Total 2^{ème} semestre</i>	<i>10</i>	<i>30</i>	<i>526</i>		<i>72</i>	<i>54</i>	<i>0</i>	<i>652</i>	<i>18</i>
Total Master 1^{ère} année	20	60	900		192	108	0	1200	33

Le contenu des UE 1 et 6 est lié à la discipline d'appui, quatre éléments pédagogiques pour la première UE et trois pour la seconde.

Aménagement
UE1 : 4 éléments pédagogiques
EP1 Théories de l'aménagement et de l'urbanisme
EP2 Environnement et développement durable
EP3 Aménagement et systèmes d'action
EP4 Droit de l'urbanisme et de l'environnement
UE 6 : 3 éléments pédagogiques
EP5 Urbanisme et développement territorial
EP6 Systèmes de traitement de l'information spatialisée
EP7 Systèmes de traitement de l'information alphanumérique
Géographie
UE1 : 4 éléments pédagogiques
EP1 Construction de problématiques en géographie
EP2 Concepts et champs de recherche en géographie
EP3 Enseignements thématiques I : Analyser les dynamiques urbaines
EP4 Méthodologie de recherche ; traitement de l'information
UE 6 : 3 éléments pédagogiques
EP1 Enseignements thématiques II : dimensions territoriales du patrimoine et de l'environnement
EP2: Exploitation et mise en forme des résultats de terrain ; traitement cartographique et statistique
EP3 Ateliers (un atelier à suivre, au choix, entre) : 1 – Action publique et territoire, 2 – Milieux et environnement
Sociologie anthropologie
UE1 : 4 éléments pédagogiques
EP1 Théories et concepts I Construction sociale du politique
EP2 Statistiques et techniques d'enquêtes quantitatives
EP3 Pratiques et représentations du territoire et de l'environnement
EP4 Services, Organisations, Territoires (ou) Migrations et Territoires transnationaux
UE 6 : 3 éléments pédagogiques
EP1 Théories et concepts II Construction sociale des territoires
EP2 Observations et techniques d'enquêtes qualitatives
EP3 Parcours de vie et socialisation (ou) santé et territoires
Parcours monde arabe
UE 1 EP optionnel 1 Monde arabe : Espaces et sociétés du monde arabe, approche générale
UE 6 EP optionnel 2 Monde arabe : Structures urbaines et structures sociales du monde arabe
UE 7 EP optionnel 3 Monde arabe : Enjeux et modalités de l'aménagement des villes et des territoires du monde arabe.

12. Seconde année

121. M2 spécialité Espaces, Sociétés, Action publique

Cette spécialité présente trois options intégrées, une professionnalisante, deux à orientation recherche.

Options recherche : 200h. cours et séminaires méthodologiques, 800h. stage de recherche et séminaires de laboratoire.

Option professionnalisante : 312 h. cours et séminaires, 705h. stage professionnel et séminaire de laboratoire.

La rapide transformation des sociétés tant occidentales que des pays émergents, dans un contexte de reconfiguration des territoires et de mondialisation des échanges économiques et socio-culturels, amène de plus en plus souvent les spécialistes des sciences sociales à intervenir dans le débat public en apportant leur expertise. Procurant à la fois des outils d'analyse de la société et des territoires, une solide assise disciplinaire (aménagement, géographie, sociologie et anthropologie) en master 1 qui conduit les étudiants vers l'approche résolument pluridisciplinaire et thématique du Master 2, l'offre de formation proposée par la spécialité « Espaces, sociétés, action publique » répond à un besoin social de compétences en matière d'analyse des processus socio-spatiaux.

Cette spécialité, ancrée sur deux équipes de l'UMR CITERES ("Construction politique et sociale des territoires" et "Monde arabe et méditerranée") présente deux spécificités : d'une part, le couplage entre formation à la recherche et formation professionnelle dans le domaine de l'analyse et l'évaluation des impacts de l'action publique et d'autre part de permettre aux étudiants qui le souhaitent une spécialisation sur l'aire géographique et culturelle que représente le Monde arabe.

Structure de la formation.

Semestre / UE		Coef.	ECTS	Estimation ch. travail étudiant	Eléments pédagogiques	CM	TD	TP	Durée Totale/ étudiant	
3 ^{ème} semestre (S3)						D*	D	D		
U.E 10 Fondamentaux Tronc commun aux trois options		1	2,5	15	Territoires et identités	24			39	
		1	2,5	15	Analyse de l'action publique (1)	24			39	
UE 11 Thématiques et optionnelles	Recherche (option 1 Monde arabe, espaces, sociétés et villes - option 2 Construction politiques et sociales des territoires)	2	5	30	Option 1 : Villes, citadins et sociétés urbaines (MA)	24			54	
		2	5	30	Option 1 : Productions, dynamiques et organisation des territoires (MA)	24			54	
		2	5	30	Option 2 : Analyse des politiques territoriales (CoST)	24			54	
		2	5	30	Option 2 : Socialisation, temporalités et nouvelles figures de l'activité (CoST)	24			54	
	Professionnel Evaluation des politiques publiques	2	5	30	Enjeux et méthodologies de l'évaluation	24	24		78	
		1	2,5	15	Démarches d'évaluation appliquées	24			39	
		2	5	30	Analyse de l'action publique (2)	24			54	
	U.E 12 Langues		1	2,5	15			24		39
	U.E. 13 - un EC choisi dans l'offre de l'autre spécialité de la mention ou des autres options de la spécialité		1	2,5	15		24			39
U.E.14 Séminaires méthodes	Recherche (1)	4	10	220	séminaire de recherche Cost Emam			28	248	
	Professionnel Evaluation des politiques publiques	2	5	113	Conduite de l'évaluation		24		137	
		1	2,5	15	Traitement de données		24		39	
<i>Total 3^{ème} semestre Recherche(S3)</i>		<i>12</i>	<i>30</i>	<i>340</i>		<i>120</i>	<i>24</i>	<i>28</i>	<i>512</i>	
<i>Total 3^{ème} semestre professionnel(S3)</i>		<i>12</i>	<i>30</i>	<i>260</i>		<i>144</i>	<i>96</i>	<i>0</i>	<i>503</i>	
4 ^{ème} semestre (S4)										

U.E.15 – Séminaires méthodes	recherche (2)	2	5	80	séminaire de recherche Cost Emam			28	108
	Professionnel Evaluation des politiques publiques	1	2,5	15	Techniques de communication et de restitution	24			39
		2	5	30	Option 1 : Approche des politiques publiques parcours géographie	48			156
		2	4	30	Option 2 : Approche des politiques publiques parcours sociologie	48			156
U.E 16 Stage	recherche	10	25	580					580
	professionnel	9	22,5	580					580
<i>Total 4^{ème} semestre recherche(S4)</i>		12	30	660		0	0	28	688
<i>Total 4^{ème} semestre professionnel(S4)</i>		12	30	625		72		0	697
Total M2 Recherche		24	60	1000		120	24	56	1200
Total M2 Professionnel		24	60	885		216	96	0	1200

122. M2 spécialité Les échelles du projet territorial et architectural

200h. cours et séminaires méthodologiques, 800h. stage de recherche et séminaires de laboratoire.

La formation à la recherche de cette spécialité porte sur le projet de territoire ou le projet architectural en considérant que la question des échelles est aujourd'hui peut être plus qu'hier posée, en tant qu'élément fondateur du projet. Nous entendons par échelle ce qui représente les relations et la dimension spatiale de ces relations qui relient tout espace, tout lieu au monde. Ces relations ne sont pas que géographiques, sociales, territoriales et politiques. Aujourd'hui elles ont une dimension environnementale et paysagère forte, tant le développement durable, les changements plus ou moins rapides des climats sont des questions de première importance. La spécialité vise donc à doter les étudiants d'une solide culture sur la question des échelles qui fondent le projet et d'une capacité réflexive construite par l'exercice de la recherche.

Cette formation associe les enseignants chercheurs et chercheurs de l'UMR 6173 CITERES et plus particulièrement son équipe Ingénierie du Projet d'Aménagement, Paysage et Environnement à ceux du Laboratoire Langages, Actions Urbaines, Altérités de l'Ecole Nationale Supérieures d'Architecture de Nantes.

Structure de la formation

Semestre / UE	Coef.	ECTS	Estimation ch. travail étudiant	Eléments pédagogiques	CM	TD	TP	Durée Totale/ étudiant
3^{ème} semestre (S3)					D*	D	D	
U.E 10 Fondamentaux	1	2,5	15	EP1	24			39
	1	2,5	15	EP2	24			39
UE 11 Thématiques	2	5	30	EP3	24			54
	2	5	30	EP4	24			54
U.E 12 Langues	1	2,5	15			24		39
U.E. 13 Optionnel	1	2,5	15		24			39
U.E.14 Séminaires méthodes	4	10	220				28	248
Total 3^{ème} semestre Recherche(S3)	12	30	340		120	24	28	512
4^{ème} semestre (S4)								
U.E.15 Séminaires méthodes	2	5	80				28	108
U.E 16 Stage	10	25	580					580
Total 4^{ème} semestre recherche(S4)	12	30	660		0	0	28	688
Total M2 Recherche	24	60	1000		120	24	56	1200

Elle comporte trois grands ensembles : une partie réservée aux cours et séminaires, une partie portant sur les questions méthodologiques et un stage longue durée en laboratoire de recherche. En fonction de son travail de recherche, l'étudiant choisit quatre éléments pédagogiques parmi une offre de six :

UE 10 Fondamentaux
1 Démarches de projet en aménagement de l'espace
2 Conception et management de projets de développement territorial et durable
3 Jeux d'échelles dans l'urbanisme
UE 11 Thématiques
4 Aménagement et urbanisme durable
5 Dispositifs et agencements spatiaux
6 Analyse internationale comparée des projets et politiques d'aménagement et d'environnement

2. Récapitulatif volume horaire enseigné et étudiant

	Volume global Par étudiant	Volume enseigné Par étudiant
Spécialité Espaces, sociétés, action publique		
M1 Géographie, Sociologie et anthropologie		
S7	550	178
S8	650	122
<i>Total</i>	<i>1200</i>	<i>300</i>
M2 Option Evaluation des politiques publiques		
S9	503	240
S10	697	72
<i>Total</i>	<i>1200</i>	<i>312</i>
M2 Option Construction sociale et politique des territoires		
S9	512	172
S10	688	28
<i>Total</i>	<i>1200</i>	<i>200</i>
M2 Option Monde arabe, espaces, sociétés et villes		
S9	512	172
S10	688	28
<i>Total</i>	<i>1200</i>	<i>200</i>
Spécialité Espaces, sociétés, action publique		
M1 Aménagement		
S7	550	178
S8	650	122
<i>Total</i>	<i>1200</i>	<i>300</i>
M2 Les échelles du projet territorial et architectural		
S9	512	172
S10	688	28
<i>Total</i>	<i>1200</i>	<i>200</i>

3. Spécialités et disciplines

Une spécialité pourra être indexée par l'une des quatre disciplines scientifiques qui participent à la mention et par la thématique Monde Arabe. Les conditions de cette indexation sont fixées par le tableau suivant.

Aménagement de l'espace, urbanisme		
M1 aménagement ou équivalent	M2 spécialité Les échelles du projet territorial et architectural	Stage tutoré par un enseignant-chercheur de la discipline
Architecture		
M1 Architecture (hors mention)	M2 spécialité Les échelles du projet territorial et architectural	Stage tutoré par un enseignant-chercheur de la discipline ou de laboratoires d'Ecole d'architecture
Géographie		
M1 géographie ou équivalent	M2 spécialité Espaces, sociétés, action publique	Stage tutoré par un enseignant-chercheur de la discipline
Sociologie anthropologie		
M1 sociologie anthropologie ou équivalent	M2 spécialité Espaces, sociétés, action publique	Stage tutoré par un enseignant-chercheur de la discipline
Monde arabe		
M1 avec le parcours «Monde arabe ».	M2 spécialité Espaces, sociétés, action publique	Stage tutoré par un chercheur ou un enseignant chercheur de l'Equipe Emam

D. Equipe pédagogique de la mention et jury (*)

Fonction	Nom, prénom	Qualité	Etablissement de rattachement	Unité de rattachement	Section CNU
Responsable de la mention	Thibault Serge (*)	Pr	Université de Tours	UMR CITERES 6173	24
Responsable spécialité Les échelles du projet territorial et architectural	Carrière Jean paul(*)	Pr	Université de Tours	UMR CITERES 6173	24
Responsable spécialité Espaces, Sociétés, action publique	Bianquis Isabelle(*)	Pr	Université de Tours	UMR CITERES 6173	20
Responsable Option Cost	Melé Patrice (*)	MCF	Université de Tours	UMR CITERES 6173	23
Responsable Option Emam	Madoeuf Anna(*)	MCF	Université de Tours	UMR CITERES 6173	23
Responsable Option Evaluation politique publique	Thalineau Alain (*)	MCF	Université de Tours	UMR CITERES 6173	19
Directeur du LAUA	Devisme Laurent (*)	MA	Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes	LAUA	
Responsable du M1 Aménagement	Boutet Didier (*)	MCF	Université de Tours	UMR CITERES 6173	24
Responsable du M1 Géographie	Blin Eric (*)	MCF	Université de Tours	UMR CITERES 6173	23
Responsable du M1 Sociologie et anthropologie	Bonini Nathalie (*)	MCF	Université de Tours	UMR CITERES 6173	20
Professionnel intervenant	Bigot François		Directeur du LERFASS		
Professionnel intervenant	Jean Benhabdallah		Directeur des services techniques, ville de Versailles		
Responsable de l'équipe EMAM UMR CITERES	Bernard Heyberger	Pr	Université de Tours	UMR CITERES 6173 Equipe EMAM	
Responsable de l'équipe CoST UMR 6173 CITERES	Melé Patrice	MCF	Université de Tours	UMR CITERES 6173	23
Responsable de l'équipe IPA-PE UMR 6173 CITERES	Carrière Jean Paul	Pr	Université de Tours	UMR CITERES 6173	24
Directeur du département d'aménagement	Demaziere Christophe	MCF	Université de Tours	UMR CITERES 6173	24
Directeur du département de géographie	Genin Alain	MCF	Université de Tours	UMR CITERES 6173	23
Directeur du département de sociologie	Laligant Sophie	MCF	Université de Tours	UMR CITERES 6173	20
Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes	Bataille Philippe		Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes		
Directrice de la MSH Villes et territoires	Denèfle Sylvette	Pr	Université de Tours	UMS 1835	19

E. Bilan

1. Flux d'étudiants

Rappelons que la mention actuelle (2004-2007) ne propose qu'une voie professionnalisante ainsi qu'une spécialité (débat public) qui ne sera pas reconduite.

	INSCRITS			RECUS	
	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2004-2005	2005-2006
M1 Villes et territoires					
M1 Aménagement ³	non ouvert	non ouvert	11		
M1 Géographie	38	32	28	15	25
M1 Sociologie anthropologie	100	62	57	54	34
<i>Sous total</i>	<i>138</i>	<i>94</i>	<i>96</i>	<i>69</i>	<i>59</i>
M2P					
Evaluation des politiques publiques	22	19	5	18	13
<i>Sous total M2P</i>	<i>22</i>	<i>19</i>	<i>5</i>	<i>18</i>	<i>13</i>
M2R					
Spécialité recherche Aménagement	59	57	49	57	49
Spécialité recherche Géographie	5	3	3	4	2
Spécialité recherche Sociologie anthropologie	21	24	21	12	10
Spécialité recherche Monde arabe	18	15	8	7	4
Spécialité recherche Débat public	2	1	1	1	0
<i>Sous Total M2R</i>	<i>105</i>	<i>100</i>	<i>82</i>	<i>81</i>	<i>65</i>
Total	265	213	183	168	137

Sur les trois dernières années, le nombre d'inscrits a un peu fléchi. Cette diminution est en grande partie due à la diminution des effectifs inscrits en M1 et tout particulièrement en sociologie et anthropologie. La diminution du nombre d'inscrits en M2 correspond à une diminution répartie sur l'ensemble des spécialités.

Le faible nombre d'étudiants inscrits en spécialité recherche géographie ne se traduit pas par un faible effectif pour quelques éléments pédagogiques, puisque les éléments pédagogiques du M2R se sont pas relatifs à une spécialité.

2. Organisation

La visibilité de la mention actuelle doit être améliorée. Telle est l'un des objectifs du projet actuellement établi et qui devra permettre ainsi une amélioration sensible de son attractivité, notamment pour sa seconde année, auprès des étudiants inscrits en ses M1.

³ Rappelons qu'un nombre important d'étudiants inscrits en seconde année de la mention, spécialité aménagement, sont également inscrit, en magistère d'aménagement du département aménagement de l'université de Tours. Ces étudiants ne s'inscrivaient donc pas en première année du master. Comme le magistère est remplacé par une formation d'ingénieurs au sein de Polytech'Tours, le master vise dorénavant à ouvrir sa première année en aménagement.